

**La CGT de la Ville d'Arles et du CCAS,
1ère organisation en Mairie d'Arles,
remercie les agents de la collectivité**

Le 8 décembre 2022, par vos votes, le syndicat **CGT** des Territoriaux de la Ville d'Arles et du CCAS est arrivé en tête dans les cinq instances représentatives de notre collectivité et redevient la première organisation syndicale en mairie d'Arles.

Vous avez élu vos représentants du personnel **CGT**, avec :

- Pour le Comité Social Territorial (**CST**) : 3 sièges titulaires sur 8
- Pour la Commission Administrative Paritaire A (**CAP A**) : 4 sièges titulaires sur 4
- Pour la Commission Administrative Paritaire B (**CAP B**) : 2 sièges titulaires sur 4
- Pour la Commission Administrative Paritaire C (**CAP C**) : 2 sièges titulaires sur 7
- Pour la Commission Consultative Paritaire (**CCP**) : 2 sièges titulaires sur 4

Vous trouverez en pièce jointe le tableau détaillé des résultats.

Toute l'équipe des élu.e.s **CGT** vous remercie de la confiance que vous nous avez accordée.

Cette confiance nous engage et nous oblige dans la responsabilité que nous avons de poursuivre le travail acharné que nous menons depuis 4 ans, à votre service et au service de l'intérêt général.

Encore une fois MERCI !

Bien cordialement,

Pour le Syndicat **CGT** des Territoriaux de la Ville d'Arles et du CCAS

Maria NOGUEIRA

Secrétaire Générale